



HAL
open science

Sur quelques mots de Marivaux

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

| Takeshi Matsumura. Sur quelques mots de Marivaux. FRACAS, 2015, 25, pp.1-8. halshs-01239870

HAL Id: halshs-01239870

<https://shs.hal.science/halshs-01239870>

Submitted on 8 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 25

le 8 décembre 2015

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Sur quelques mots de Marivaux

Takeshi MATSUMURA

Le vocabulaire de Marivaux a intéressé les lexicographes depuis longtemps. Après le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré¹, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg², le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs³, la thèse de Frédéric Deloffre sur *Marivaux et le marivaudage. Une préciosité nouvelle*⁴ ou divers travaux de Pierre Enckell⁵, on aurait l'impression qu'il serait fastidieux de relire ses œuvres pour y découvrir de nouvelles attestations remarquables. Mais une relecture serait-elle totalement superflue ? On peut en douter un peu.

Car il est encore possible de faire de petites découvertes. Par exemple, la locution adverbiale *sur l'étiquette* au sens de « tatillon sur les détails » qu'on lit dans le livre 12 de *L'Homère travesti* me semble être digne d'attirer notre attention. Voici le passage qui la contient :

Je demande si par hazard
 Vous [= Priam] êtes venu dans un Char ?...
 Non, Monsieur, dans une Charette...
 Vous m'avez l'air sur l'étiquette,
 (Soit dit pourtant sans vous fâcher,)
 D'avoir un esprit de vacher,
 Répondit l'autre [= Achille] qui lui donne
 D'Hector la défunte personne, [...]⁶.

Cette expression n'est relevée ni dans la thèse de Frédéric Deloffre, ni dans la BHVF, ni dans le FEW 17, 233a, s.v. **stikkan*. Seul le TLF, s.v. *étiquette* cite *être sur*

¹ Paris, 1873, 4 vol. ; on désignera ce dictionnaire par Littré.

² Basel etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol. ; on désignera ce dictionnaire par FEW.

³ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. ; on désignera ce dictionnaire par TLF.

⁴ La 1^{re} édition date de 1955 et la 2^e de 1967 ; j'utilise sa 3^e édition, Genève, Slatkine, 1993.

⁵ Voir ses contributions à la BHVF (= *Base historique du vocabulaire français*, consultable sur le site internet : <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>) et son *Dictionnaire des jurons*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004. *Le Vocabulaire du sentiment dans le théâtre de Marivaux* de Choukri Dabbah El-Jamal (Paris, Champion, 1995) ne m'était pas très utile.

⁶ Marivaux, *L'Homère travesti ou L'Iliade en vers burlesques*, Paris, Pierre Prault, 1716, t. 2, p. 315. Malheureusement l'édition moderne (Marivaux, *Œuvres de jeunesse*, Édition établie, présentée et annotée par Frédéric Deloffre avec le concours de Claude Rigault, Paris, Gallimard, 1972, Bibliothèque de la Pléiade, p. 955-1084) ne contient que les six premiers livres de cette œuvre.

l'étiquette avec un exemple de Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. 6, 1863-69, p. 434 (« A. de Vigny était volontiers formaliste et sur l'étiquette »), mais ne dit rien sur son histoire. Ainsi, l'occurrence de 1716 antedate le TLF et méritera d'être enregistrée dans le FEW.

Le substantif masculin *jeanlorgne* au sens de « niais » est aussi intéressant. Le mot se lit au moins trois fois chez Marivaux. D'une part, on le trouve deux fois dans *Le Télémaque travesti* (1714) en forme de *jeanlorgne*, et de l'autre une fois en forme de *jeanlogne* dans *L'Homère travesti* (1716). Voici ces trois occurrences :

[...] ton père était un Jean-lorgne, et tes enfants seront des magots⁷.

Ce Jean-lorgne, me dit-il, aura maintenant votre amitié pour lui tout seul ; [...]⁸.

A mon gré l'un étoit jean-logne
De disputer une charogne ; [...]⁹.

Le mot *jeanlogne* ou *jeanlorgne* n'est enregistré ni dans la thèse de Frédéric Deloffre ni dans le TLF ni dans la BHVF, mais il est employé par Antoinette Deshoulières dans un de ses poèmes de circonstance « A Monsieur Caze. Pour le jour de sa Feste ». Voici le contexte :

Jean ! que dire sur Jean ? c'est un terrible nom,
Que jamais n'accompagne une Epithete honneste.
Jean des Vignes¹⁰, Jean Logne.... où vais-je ? trouvez bon
Qu'en si beau chemin je m'arreste ; [...]¹¹.

⁷ *Le Télémaque travesti*, livre 6, dans Marivaux, *Œuvres de jeunesse, op. cit.*, p. 820.

⁸ *Ibid.*, livre 10, *op. cit.*, p. 869. Ces deux passages se lisent dans Marivaux, *Le Télémaque travesti comprenant les treize derniers livres retrouvés et réimprimés pour la première fois avec introduction et commentaire* par Frédéric Deloffre, Genève, Droz et Lille, Giard, 1956, p. 185 et 255 respectivement.

⁹ *L'Homère travesti*, t. 2, *op. cit.*, livre 9, p. 162.

¹⁰ Sur le syntagme *Jean des Vignes* qui apparaît pour la première fois chez Scarron (voir Scarron, *Le Virgile travesti*, Texte, introduction générale, chronologie, notes, analyse des livres, bibliographie, index établis par Jean Serroy, Paris, Bordas, 1988, livre 7, vers 1018, p. 583), voir le FEW 5, 47a, s.v. *Johannes*.

¹¹ *Poésies de Madame Deshoulières*, Seconde partie, Paris, Jean Villette, 1695, p. 61. Le poème ne se trouve pas dans le recueil de 1688.

Ce passage a été cité par Philibert Joseph Le Roux dans son *Dictionnaire comique*¹², d'où le FEW 5, 46b, s.v. *Johannes* qui enregistre frm. *faire le jeanlogne* « faire le niais, le badaud, être étonné » DCom 1752. Cependant cette occurrence de *Jeanlogne* chez Antoinette Deshoulières n'est pas un cas tout à fait isolé. On lit en effet le syntagme dans une des continuations du *Virgile travesti* de Scarron, due à Jacques Moreau de Brasey (1706). Voici le passage qui le contient :

Et tu voudrais, ne t'en déplaie,
Comme un Jean logne ou comme un Blaise¹³,
Sur l'Hélicon, en idiot,
Te manifester pour un sot,
Pour un Iroquois, un sauvage,
En suivant si grand personnage,
En imitant si digne auteur
Du bouffonisme¹⁴ tout l'honneur¹⁵ ?

L'indication de Wartburg qui s'est contenté de renvoyer à l'édition de 1752 du *Dictionnaire comique* est à compléter par nos citations antérieures de Deshoulières, de Jacques Moreau de Brasey et de Marivaux.

La locution *laid comme un péché* au sens de « très laid » qu'on lit dans le livre 9 de *L'Homère travesti* (1716) mérite également notre attention, encore qu'elle ne figure ni dans la thèse de Frédéric Deloffre ni dans la BHVF. Voici le passage :

Sur quoy, laide comme un peché,
Auroit-elle l'esprit fâché¹⁶ ?

¹² Voir Philibert Joseph Le Roux, *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial (1718-1786)*, Présentation et édition critique par Monica Barsi, Paris, Champion, 2003, p. 391.

¹³ Est-ce de ce passage que s'inspire Marivaux lorsqu'il écrit dans *L'Homère travesti* (1716), t. 1, livre 2 (Marivaux, *Œuvres de jeunesse, op. cit.*, p. 1006) : « Voilà répondre comme un Blaise, Reprit le pauvre homme édenté, Qui courut d'un autre côté. » ?

¹⁴ Cette occurrence du substantif *bouffonisme*, absent du FEW 1, 599a, s.v. *buff-*, *puff-*, du TLF et de la BHVF, semble être la plus ancienne.

¹⁵ Je cite d'après *Le Virgile travesti en vers burlesques par Paul Scarron avec la suite de Moreau de Brasey*, Nouvelle édition revue, annotée et précédée d'une étude sur le burlesque par Victor Fournel, Paris, Garnier, 1876, p. 308a.

¹⁶ *L'Homère travesti*, t. 2, *op. cit.*, livre 9, p. 181.

Dans son article *péché*, Littré cite un passage des *Mémoires* de Saint-Simon comme exemple de la locution *laid comme le péché* (avec article défini). Le voici d'après l'édition d'Yves Coirault :

Il y avait à Marseille une Mme Arnoul, dont la vie est un roman, et qui, laide comme le péché, et vieille, et pauvre, et veuve, a fait les plus grandes passions, a gouverné les plus considérables des lieux où elle s'est trouvée, se fit épouser par ce M. Arnoul, intendant de marine à Marseille, avec les circonstances les plus singulières, et, à force d'esprit et de manège, se fit aimer et redouter partout où elle vécut, au point que la plupart la croyaient sorcière¹⁷.

Si l'on date de 1750 les *Mémoires* de Saint-Simon d'après la date d'achèvement de ses manuscrits, l'occurrence de Marivaux datée de 1716 est beaucoup plus ancienne et l'on aura intérêt à relever ces deux attestations dans le FEW 8, 99a, s.v. *peccare* qui ne connaît pas les locutions. Il est regrettable que le TLF, s.v. *péché* ne connaisse que les expressions *laid comme les sept péchés capitaux* ou *mortels, comme le péché* et que tout en citant un exemple de Romain Rolland¹⁸ il ne dise rien sur leur histoire.

Examinons maintenant la locution verbale *se tenir sur son quant à soi* au sens de « garder ses distances ». Elle n'est pas répertoriée dans la thèse de Frédéric Deloffre ni dans la BHVF, tandis que le FEW 2, 1419a, s.v. *quantus* et le TLF, s.v. *quant(-)à(-)soi* ne la connaissent que depuis le *Dictionnaire* de l'Académie de 1798. Or elle apparaît dès 1734 dans la 11^e feuille du *Cabinet du philosophe*. Voici le passage :

Vous me direz que nous ne nous connaissons guère, et que j'ai eu soin de me tenir sur mon quant à moi avec vous et les vôtres ; mais c'est à quoi il ne faut pas prendre garde : allons, monsieur, soyons amis¹⁹.

Cette occurrence qui est antérieure à la première attestation citée par le FEW et le TLF aurait mérité de figurer dans une note ou le glossaire de l'édition procurée par Frédéric Deloffre et Michel Gilot.

Une autre attestation précoce mais ignorée de Marivaux est son emploi de la locution *il n'y a pas pied* au sens de « il n'y a pas moyen de tenter une affaire ». Elle se

¹⁷ Saint-Simon, *Mémoires (1691-1701)*, t. 1, Édition établie par Yves Coirault, Paris, Gallimard, 1983, Bibliothèque de la Pléiade, p. 626.

¹⁸ Jean-Christophe, *Antoinette* (1908), Paris, Albin Michel, 1961, p. 845 : « qu'il était laid comme les sept péchés capitaux ».

¹⁹ Marivaux, *Journaux et Œuvres diverses*, Texte établi avec introduction, chronologie, commentaire, bibliographie, glossaire et index par Frédéric Deloffre et Michel Gilot, Paris, Bordas, 1988, p. 434.

lit dans une réplique d'Arlequin dans *La Surprise de l'amour* (1723), Acte 1^{er}, scène 6. Voici le contexte :

Colombine : Hélas ! quelle lamentable histoire ! et comment te tireras-tu d'affaire avec moi ? Je suis une espiègle, et j'ai envie de te rendre un peu misérable de ma façon.

Arlequin : Prr ! Il n'y a pas pied²⁰.

Cette locution, absente du TLF et de la BHVF, n'a pas été étudiée par Frédéric Deloffre dans sa thèse. Et elle ne fait pas l'objet d'une note dans son édition²¹ ni dans celle d'Henri Coulet et Michel Gilot. Pourtant, elle n'est connue d'après le FEW 8, 296a, s.v. *pes* que depuis le *Dictionnaire* de l'Académie de 1740. L'occurrence de *La Surprise de l'amour* constitue ainsi une première attestation jusqu'à nouvel ordre.

Le passage que je viens de citer est énigmatique pour une autre raison. Il suit le texte publié dans la Pléiade, mais si l'on consulte l'édition publiée par Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, on y trouve une petite différence :

Arlequin : Prrr ! il n'y a pas pied²².

Dans cette édition, l'interjection *prrr* est ainsi imprimé avec trois *r*²³. On se demande laquelle des deux leçons est bonne. Si l'on retourne aux éditions de 1723 sur lesquelles sont fondées les publications récentes, on y trouve la leçon suivante :

Arlequin
Prrr. il n'y a pas pied²⁴.

L'interjection y est ainsi imprimée avec trois *r* comme dans l'édition publiée par Frédéric Deloffre. Pourquoi Henri Coulet et Michel Gilot lui ont substitué *prrr* ? Est-ce

²⁰ Marivaux, *Théâtre complet*, t. 1, Édition établie par Henri Coulet et Michel Gilot, Paris, Gallimard, 1993, Bibliothèque de la Pléiade, p. 150.

²¹ Voir Marivaux, *Théâtre complet*, t. 1, Texte établi, avec introduction, chronologie, commentaires, notes et variantes par Frédéric Deloffre, Nouvelle édition, revue et mise à jour avec la collaboration de Françoise Rubellin, Paris, Dunod, 1996, p. 198.

²² *Ibid.*

²³ Frantext qui suit l'édition de Frédéric Deloffre dans sa version de 1968 donne *Prrrr !* avec quatre *r* ; est-ce une coquille ?

²⁴ Voir *La Surprise de l'amour*, Paris, la Veuve Guillaume, 1723, p. 26, consultable sur le site Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6504184p/f36.item.r>. Le même texte se trouve dans l'édition publiée par Antoine Grandouin, 1723, p. 26 qu'on peut consulter sur le site Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108514s/f26.item.r>.

une modernisation de l'orthographe ou une simple coquille ? Je ne vois pas très bien les raisons pour lesquelles ils ont introduit cette modification. Ce détail ne nous amènerait-il pas à nous demander dans quelle mesure le texte que nous lisons dans les publications récentes s'écarte de l'édition originale²⁵ ?

Ce qui complique encore la situation, c'est que cette interjection *prrr* est considérée par Pierre Enckell et Pierre Rézeau²⁶ comme une variante de l'interjection *brrr* exprimant l'indifférence, le refus ou le mépris. Ont-ils bien raison ? Puisqu'ils ont aussi un article *prrr* (p. 397), il me semble possible d'y ajouter cet emploi. D'autant plus que Marivaux fait prononcer par Arlequin deux formes *prrrr* et *brrrrr* dans deux de ses œuvres distinctes : d'une part dans *La Surprise de l'amour* et de l'autre dans l'Acte 1^{er}, scène 10 du *Prince travesti*²⁷ (1727). L'emploi de la forme *prrr* chez Marivaux n'est du reste ni une occurrence isolée ni l'attestation la plus ancienne. L'article *brrr*³ du *Dictionnaire des onomatopées* (p. 142a) nous en fournit deux témoignages antérieurs, qu'il tire de *L'Esprit de contradiction* de Ch. Dufresny (1700) et des *Amours de Nanterre* de Lesage et d'Orneval²⁸ (1718). Ces attestations pourraient aussi être rangées dans son article *prrr*, où le mot n'est connu que depuis 1839.

Une autre interjection mérite d'attirer notre attention. Il s'agit de *st* qu'Arlequin prononce dans l'Acte 1^{er}, scène 10 du *Prince travesti* pour rappeler Frédéric. Voici le contexte :

Arlequin le rappelant : St st st st st...

²⁵ Citons un autre exemple : *Le Prince travesti*, Acte 1^{er}, scène 10 : « Arlequin : [...] peut-être qu'ils recompenseront le dommage que je souffre pour l'amour de ma bonne conscience. » (*Le Prince travesti ou l'illustre aventurier*, Paris, Noël Pissot, 1727, p. 46, qu'on peut consulter sur le site Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1088106/f50.item.r>), tandis que l'édition de Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin (*op. cit.*, p. 355) et celle d'Henri Coulet et Michel Gilot (*op. cit.*, p. 276) donnent : « Arlequin : [...] peut-être récompenseront-ils le dommage que je souffre pour l'amour de ma bonne conscience. » Sans parler de fautes d'impression ; voir par exemple dans la même pièce *Le Prince travesti*, Acte 2, scène 6 : « Hortense : [...] Vous êtes arrivé à la Cour, vous avez plu à la Princesse, elle vous aime, vous dépendez d'elle, j'en dépends de même, elle est jalouse de moi : voilà ce que vous avez fait, Monsieur, [...] » (édition citée d'Henri Coulet et Michel Gilot, p. 288), où la dernière proposition est à lire *voilà ce que vous avez fait, Monsieur* si l'on suit l'édition originale (*op. cit.*, p. 75) sur laquelle est fondée cette publication moderne. L'édition de Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin (*op. cit.*, p. 368) suit la leçon de 1727.

²⁶ Voir leur *Dictionnaire des onomatopées*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 ; 2005, p. 141-142, s.v. *brrr*³.

²⁷ Voir Marivaux, *Théâtre complet*, t. 1, édité par Henri Coulet et Michel Gilot, *op. cit.*, p. 276 : « Arlequin *se moquant* : Brrrr ! Ma vie n'a jamais servi de caution ; je boirai encore bouteille trente ans après votre trépasement. » Voir aussi l'édition de Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin (*op. cit.*, p. 356) et l'édition originale (*op. cit.*, p. 47).

²⁸ C'est cette occurrence qui est relevée dans la BHVF comme la plus ancienne de *prrrr*.

Frédéric *revenant* : Que me veux-tu²⁹ ?

Ce mot *st* n'est relevé ni dans la thèse de Frédéric Deloffre ni par le TLF ni par la BHVF ni par le FEW ni par le *Dictionnaire des onomatopées*. Il est pourtant enregistré dans le *Dictionnaire* de l'Académie française de 1835, où il est défini comme « signe qu'on emploie dans l'écriture pour exprimer un son que forme quelquefois la voix, lorsqu'on appelle quelqu'un ». Il joue donc un autre rôle que l'interjection *st* qu'on lit dans le « Prologue de l'Autheur » du *Quart Livre* de Rabelais : « Paix. St, St, St³⁰. » et qui est expliquée dans sa « Briefve declaration d'aulcunes dictions » comme « Une voix et sifflement par lequel on impose silence. Terence en use *in Phorm.* et Ciceron *de Oratore*³¹. » Cette occurrence de *st* chez Marivaux employé pour appeler quelqu'un est-il le témoignage le plus ancien ? Une recherche plus approfondie serait bien nécessaire.

Ainsi, une relecture des œuvres de Marivaux nous permet d'y relever un certain nombre d'attestations remarquables qui ont échappé à nos prédécesseurs. Du reste, comme les travaux de ces derniers se complètent l'un l'autre et qu'ils sont éparpillés, il ne nous est pas toujours facile de savoir si tel ou tel mot ou expression utilisé par notre auteur peut avoir un intérêt lexicographique ou non. Un ouvrage synthétique serait le bienvenu.

Pour ne prendre qu'un exemple, le substantif *violoneux* au sens de « joueur de violon animant les fêtes de campagne » est employé pour la première fois par Marivaux. Bien que le mot n'ait pas intéressé Frédéric Deloffre et que le FEW 14, 368b, s.v. *vi-* ne connaisse que des attestations postérieures³², son attestation la plus ancienne selon le TLF, s.v. *violoneux* se lit dans la scène 15 de *L'Héritier de village* (1729) :

Colin : Alle me trouve gaillard, et alle dit qu'alle est bian contente ; mais velà des violoneux³³ !

Or le mot se trouve dès la scène 5 de la même comédie :

²⁹ Marivaux, *Théâtre complet*, t. 1, édité par Henri Coulet et Michel Gilot, *op. cit.*, p. 278. La même leçon se retrouve dans l'édition citée de Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin (p. 357) et l'édition originale (*op. cit.*, p. 50).

³⁰ Voir Rabelais, *Œuvres complètes*, Édition établie, présentée et annotée par Mireille Huchon, avec la collaboration de François Moreau, Paris, Gallimard, 1994, Bibliothèque de la Pléiade, p. 534.

³¹ *Ibid.*, p. 705.

³² La 1^{re} attestation selon le FEW date de 1855.

³³ Marivaux, *Théâtre complet*, t. 1, édité par Henri Coulet et Michel Gilot, *op. cit.*, p. 455. Voir aussi l'édition citée de Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, p. 577.

Blaise : [...] Je l'attends ici, faites itou avartir les violoneux, car je veux de la joie³⁴.

De plus, cinq ans auparavant, dans la scène 2 du *Dénouement imprévu* (1724) aussi on le lit comme le montre le contexte suivant :

Maître Pierre : Est-ce quou voulez danser la bourrée avec ces violoneux³⁵ ?

La 1^{re} occurrence est en fait plus ancienne, car elle se trouve à la fin de *La Voiture embourbée* (1714) :

Bref, on déjeune, l'amour reprend, Timane va chercher le tabellion, un contrat est dressé, le violoneux arrive, on danse, tout cela conduit au mariage, qui arrive quelques jours après au grand contentement des parties³⁶.

La BHVF cite ce dernier passage, mais il ne nous apprend pas que Marivaux s'est servi du mot ailleurs aussi. Si nous disposions d'une étude réunissant les acquis lexicographiques, nous pourrions plus facilement voir comment et dans quels contextes tel ou tel mot est employé par notre auteur. Pour cela, il faudrait naturellement prendre en considération les six derniers livres de *L'Homère travesti* qui manquent dans l'édition de Frédéric Deloffre³⁷.

³⁴ Je cite d'après l'édition citée d'Henri Coulet et Michel Gilot, p. 445. Voir aussi celle de Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, p. 567.

³⁵ La citation est faite d'après l'édition citée d'Henri Coulet et Michel Gilot, p. 383. Voir aussi celle de Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, p. 487.

³⁶ Marivaux, *Œuvres de jeunesse*, *op. cit.*, p. 388.

³⁷ On aurait même besoin d'une édition critique de cette partie. Pour preuve, on peut citer un cas énigmatique qu'on lit dans le livre 11 : « Mais il faudra, malgré vergogne, Se rendre, & faire la corogne ; Car j'appelle comme cela Celles qui font ce métier-là. » (t. 2, *op. cit.*, p. 238). Dans ce passage, la locution verbale *faire la corogne* semble signifier « se prostituer ». L'édition de 1765 (*Œuvres diverses de Monsieur de Marivaux*, t. 3, Paris, Duchesne, p. 328) donne la même leçon, tandis que celle de 1781 (*Œuvres complètes de M. de Marivaux*, t. 10, Paris, Duchesne, p. 508) remplace le mot *corogne* par *carogne*. Est-ce cette dernière leçon qui est la bonne et l'autre n'est-elle qu'une faute d'impression ?